

ZNIEFF de type II n° 3403-0000

Montagne noire centrale

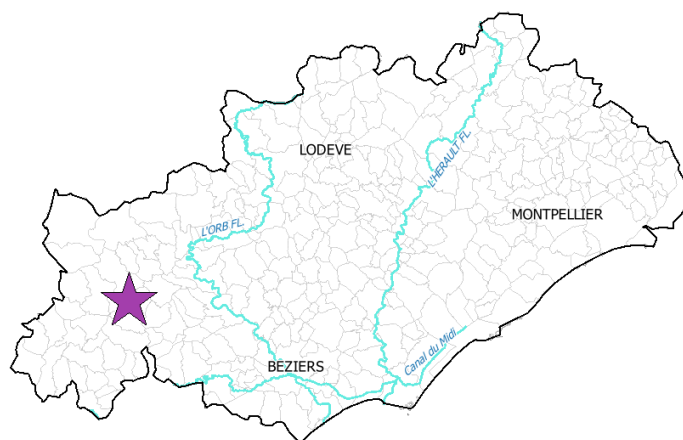
Identifiant national : 910009323

Modernisation de l'inventaire ZNIEFF

Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

Région Languedoc-Roussillon

Edition 2008 - 2010



Département(s) :
Hérault et Aude

Maîtrise d'ouvrage

Secrétariat Scientifique et
Technique et Coordination
des données "Faune"



Coordination des données
"Flore et Habitats Naturels"



avec le soutien financier de :



et la collaboration des porteurs de données et du CSRPN



Montagne noire centrale

Identifiant national : 910009323

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

1. Localisation et description générale

- Communes concernées par la ZNIEFF

Département de l'Aude

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
11200	LESPINASSIERE	5 ha	0 %

Département de l'Hérault

Code INSEE	Nom de la commune	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
34193	PARDAILHAN	3659 ha	11 %
34229	RIOLS	3148 ha	9 %
34284	SAINT-PONS-DE-THOMIERES	2288 ha	7 %
34100	FERRIERES-POUSSAROU	2576 ha	7 %
34228	RIEUSSEC	2236 ha	6 %
34098	FERRALS-LES-MONTAGNES	2125 ha	6 %
34232	ROQUEBRUN	1698 ha	5 %
34021	BABEAU-BOULDOUX	1575 ha	5 %
34331	VERRERIES-DE-MOUSSANS	1736 ha	5 %
34034	BOISSET	1638 ha	5 %
34187	OLARGUES	1398 ha	4 %
34269	SAINT-JEAN-DE-MINERVOIS	1222 ha	4 %
34250	SAINT-ETIENNE-D'ALBAGNAN	1523 ha	4 %
34074	CESSENON-SUR-ORB	904 ha	3 %
34218	PRADES-SUR-VERNAZOBRE	1152 ha	3 %
34030	BERLOU	1121 ha	3 %
34201	PIERRERUE	571 ha	2 %
34245	SAINT-CHINIAN	667 ha	2 %
34086	COURNIOU	658 ha	2 %
34160	MONS	524 ha	2 %
34334	VIEUSSAN	730 ha	2 %
34326	VELIEUX	437 ha	1 %
34219	PREMIAN	241 ha	1 %
34054	CASSAGNOLES	504 ha	1 %
34291	SAINT-VINCENT-D'OLARGUES	189 ha	1 %
34059	LA CAUNETTE	37 ha	0 %

ZNIEFF de
type II
n° 3403-0000



Montagne noire centrale

Identifiant national : 910009323

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

34141	LA LIVINIERE	160 ha	0 %
-------	--------------	--------	-----

La Montagne noire est la partie la plus méridionale du Massif central. Issue de reliefs très anciens érodés puis surélevés à l'ère Primaire, elle fait partie comme le Massif central et les Vosges de la chaîne hercynienne. La zone retenue ici concerne la partie centrale située entre la vallée de l'Argent Double à l'ouest et celle de l'Orb à l'est. Elle se situe au nord-ouest du département de l'Hérault, à la limite avec le département de l'Aude et la région Midi-Pyrénées.

Ce territoire qui s'étire d'est en ouest est bordé au nord par la vallée du Jaur. Il se présente comme une succession de sommets et de crêtes culminant entre 700 mètres et 1000 mètres (1012 mètres à la Serre d'Alaric en limite ouest). Les reliefs sont peu escarpés et entaillés par de vallons généralement faiblement encaissés et relativement ouverts. Les rivières qui les drainent desservent trois grands bassins versants : au sud-ouest le bassin de l'Aude avec son affluent la Cesse, au nord et au sud-est le bassin de l'Orb avec en particulier son affluent le Jaur, et à l'extrémité nord-ouest, le bassin du Tarn avec son affluent le Thoré. Le sous-sol est varié, composé d'une alternance de roches siliceuses (schistes, grès, quartzites, pélites) et de roches calcaires (calcaires et dolomies).

La forêt marque de sa présence le paysage avec plus de 80 % de la surface. Elle comprend des taillis étendus de Chêne vert (*Quercus ilex*) dans les secteurs les plus chauds (parties basses et versants sud), des bois de Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) ou de Châtaignier (*Castanea sativa*), des futaies de Hêtre (*Fagus sylvatica*) sur les ubacs en altitude. De nombreuses plantations de conifères, Sapin blanc (*Abies alba*) et Epicéa commun (*Picea abies*), sont également présentes. Les milieux ouverts occupent une place relativement modeste, avec des landes montagnardes sur les crêtes les plus hautes, des garrigues et des maquis dans les secteurs les plus chauds, ainsi que des pelouses sèches.

Les activités humaines sont dispersées, laissant au site un caractère naturel marqué malgré les plantations. En dehors de la sylviculture, elles sont limitées à l'agriculture (cultures, vignes sur les piémonts au sud, prairies et un peu d'élevage).

Cet ensemble est pour une grande partie inclus dans le Parc naturel régional du Haut Languedoc.

- Description du Paysage (Atlas des paysages du Languedoc-Roussillon)

La montagne et ses contreforts

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
La vallée de l'Orb à travers les avants-monts	1472.0 ha	4 %
Le Jaur et l'Orb au pied du Caroux	381.0 ha	1 %
Les avants-monts	27682.0 ha	80 %
Les vallées de la Salesses et du Jaur	1551.0 ha	4 %
Les vignes et les garrigues du Minervois et de Saint-Chinian	3632.0 ha	10 %

La Montagne Noire et le Cabardès

Nom de l'unité paysagère	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
Les pentes	6.0 ha	0 %

- Occupation du sol (ocsol L-R)

Territoires artificialisés

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
111	Tissu urbain continu	3.0 ha	0 %
112	Tissu urbain discontinu	194.0 ha	1 %
113	Bâti diffus	24.0 ha	0 %
131	Extraction de matériaux	48.0 ha	0 %
142	Equipements sportifs et de loisirs	2.0 ha	0 %



Montagne noire centrale

Identifiant national : 910009323

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

Territoires agricoles

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
212	Terres arables autres que serres, rizières et zones à forte densité de serres	62.0 ha	0 %
221	Vignobles	1128.0 ha	3 %
231	Prairies	112.0 ha	0 %
242	Systèmes culturaux et parcellaires complexes	357.0 ha	1 %
243	Territoires principalement occupés par l'agriculture, avec	23.0 ha	0 %

Forêts et milieux semi-naturels

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
311	Forêts de feuillus	15522.0 ha	45 %
312	Forêts de conifères	9738.0 ha	28 %
313	Forêts mélangées	681.0 ha	2 %
321	Pelouses et pâturages naturels	459.0 ha	1 %
323	Maquis et garrigues	1048.0 ha	3 %
324	Forêt et végétation arbustive en mutation	4560.0 ha	13 %
325	Landes	659.0 ha	2 %
333	Végétation clairsemée	90.0 ha	0 %

Surfaces en eau

Code du poste	Libellé du poste	Surface absolue (ha)	Surface relative (%)
511	Cours et voies d'eau	14.0 ha	0 %

2. Délimitation du périmètre

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres d'inventaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ZNIEFF de type II	Haut Minervois	3402-0000	3 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Grotte de la Rivière Morte	3403-3068	248 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Grotte de la source du Jaur	3403-3073	35 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Pelouses et garrigues de Coulouma	3403-3079	404 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Bois de Rabaniège	3403-3080	230 ha	1 %
ZNIEFF de type I	Grotte de Julio	3403-3082	58 ha	0 %
ZNIEFF de type I	Maquis de St-Chinian	3403-3087	561 ha	2 %
ZICO	Minervois	LR19	1829 ha	5 %



Montagne noire centrale

Identifiant national : 910009323

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Périmètres d'inventaire et périmètres réglementaires présents sur la ZNIEFF

Intersections avec des périmètres règlementaires

Type	Intitulé du Périmètre	Code	Surf. absolue (ha)*	Surf. relative (%)*
ENS	ALBIERES	ens_34_0028	358 ha	1 %
SIC	LES CAUSSES DU MINERVOIS	FR9101444	3854 ha	11 %
ZPS	Minervois	FR9112003	2383 ha	7 %
PNR	Parc naturel régional du Haut-Languedoc	PNR34001	29643 ha	85 %
SAGE	SAGE Orb	sage_05	28595 ha	82 %
SAGE	SAGE Agout	sage_07	10460 ha	30 %
SCOT	Ouest Hérault	scot_06	4337 ha	12 %

La zone est naturellement bien délimitée avec au nord la vallée du Jaur, à l'est la vallée de l'Orb et à l'ouest la vallée de l'Argent Double. Au sud, elle est contiguë aux garrigues et à la plaine viticole situées en bas de pente. Les limites retenus se calant sur les principaux éléments suivants :

- au nord-ouest, la limite administrative avec la région Midi-Pyrénées ;
- au nord, des limites de parcelles cultivées ou urbanisées, des routes, les cours du Jaur et de la Salesse ;
- à l'est et au sud-est, au droit des vallées de l'Orb et de la Vernazobre, des limites de parcelles viticoles en bas de pente et le cours de l'Orb ;
- au sud et à l'ouest, une série de crêtes et de thalwegs.

Ainsi délimitée, le territoire couvre une surface de plus de 35700 hectares. Il s'étire d'est en ouest sur environ 35 kilomètres de long pour une largeur pouvant atteindre 13 kilomètres du nord au sud.

3. Description du fonctionnement écologique

- Etage de végétation : non mentionné

- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Lichens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Arthonia endlicheri</i> (Garov) Oxn.	-	stricte

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Adonis annua</i> L.	Adonis annuelle	à critères
<i>Anacamptis coriophora</i> (L.) Bateman, Pridgeon & Chase	Orchis punaise	remarquable
<i>Anagallis minima</i> (L.) E.H.L.Krause	Centenille	stricte
<i>Arabis verna</i> (L.) R.Br.	Arabette de printemps	stricte
<i>Arenaria modesta</i> Dufour	Sabline modeste	stricte
<i>Armeria malinvaudii</i> H.J.Coste & Soulié	Arméria de Malinvaud	stricte



Montagne noire centrale

Identifiant national : 910009323

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces végétales déterminantes et remarquables

Végétaux vasculaires

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Asplenium fontanum</i> (L.) Bernh.	Doradille des sources	massif central
<i>Brimeura amethystina</i> (L.) Chouard	Jacinthe améthyste	stricte
<i>Carex oedipostyla</i> Duval-Jouve	Laïche à style bulbiforme	stricte
<i>Cistus ladanifer</i> L.	Ciste à gomme	stricte
<i>Clematis recta</i> L.	Clématite droite	stricte
<i>Epipactis tremolsii</i> Pau	Epipactis de Tremols	remarquable
<i>Festuca arvernensis</i> Auquier, Kerguélen & Markgr.-Dann.	Fétuque d'Auvergne	remarquable
<i>Festuca fabrei</i> Kerguélen & Plonka	Fétuque de Fabre	stricte
<i>Festuca yvesii</i> Sennen & Pau subsp. <i>bellottii</i> (Auquier & Kerguélen) Kerguélen	Fétuque de Bélotte	remarquable
<i>Gagea bohémica</i> (Zauschn.) Schult. & Schult.f.	Gagée de Bohême	remarquable
<i>Gagea granatelli</i> (Parl.) Parl.	Gagée de Granatelli	remarquable
<i>Gagea villosa</i> (M.Bieb.) Sweet	Gagée des champs	à critères
<i>Halimium umbellatum</i> (L.) Spach subsp. <i>umbellatum</i>	Hélianthème en ombelle	stricte
<i>Heracleum sphondylium</i> L. subsp. <i>sibiricum</i> (L.) Simonk.	Berce de Lecoq	remarquable
<i>Iberis linifolia</i> L. subsp. <i>intermedia</i> (Guers.) Kerguélen	Ibérisme intermédiaire	stricte
<i>Inula helenioides</i> DC.	Inule faux-hélienium	stricte
<i>Lactuca tenerrima</i> Pourr.	Laitue délicate	stricte
<i>Leucanthemum graminifolium</i> (L.) Lam.	Marguerite à feuilles de graminée	remarquable
<i>Leucanthemum monspeliense</i> (L.) H.J.Coste	Marguerite de Montpellier	remarquable
<i>Lupinus angustifolius</i> L.	Lupin à feuilles étroites	remarquable
<i>Myosotis balbisiana</i> Jord.	Myosotis de Balbis	stricte
<i>Noccaea caerulea</i> (J.Presl & C.Presl) F.K.Mey. subsp. <i>occitanica</i> (Jord.) Kerguélen	Tabouret occitan	remarquable
<i>Ophrys fusca</i> Link subsp. <i>funerea</i> (Viv.) Arcang.	Ophrys funèbre	remarquable
<i>Paeonia officinalis</i> L. subsp. <i>microcarpa</i> Nyman	Pivoine officinale	stricte
<i>Potentilla inclinata</i> Vill.	Potentille grisâtre	stricte
<i>Pulmonaria longifolia</i> (Bastard) Boreau subsp. <i>cevenensis</i> Bolliger	Pulmonaire des Cévennes	remarquable
<i>Sedum rubens</i> L.	Orpin rougeâtre	remarquable
<i>Silene viridiflora</i> L.	Silène à fleurs vertes	stricte
<i>Taraxacum serotinum</i> (Waldst. & Kit.) Poir.	Pissenlit tardif	stricte
<i>Trifolium hirtum</i> All.	Trèfle hérissé	stricte

- Espèces animales déterminantes et remarquables



Montagne noire centrale

Identifiant national : 910009323

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Amphibiens

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Rana perezi/ kl grafi</i>	Grenouille de Perez ou de Graf	stricte

Chiroptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	stricte
<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	stricte
<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	à critères
<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	stricte
<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échanquées	à critères
<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	à critères
<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	stricte
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand Rhinolophe	à critères
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit Rhinolophe	à critères

Coleoptères Tenebrionidae

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Stenohelops pyrenaicus</i>	-	remarquable

Lépidoptères

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	Ecaille chinée	remarquable
<i>Melitaea deione</i>	La Mélitée des Linaires	stricte

Odonates

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Cordulegaster bidentata</i>	Cordulegastre bidenté	stricte
<i>Ischnura pumilio</i>	Agrion nain	stricte
<i>Onychogomphus uncatus</i>	Gomphe à crochets	stricte
<i>Sympetrum meridionale</i>	-	remarquable

Oiseaux

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	remarquable
<i>Aquila chrysaetos</i>	Aigle royal	stricte
<i>Gyps fulvus</i>	Vautour fauve	stricte



Montagne noire centrale

Identifiant national : 910009323

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

- Espèces animales déterminantes et remarquables

Orthoptères (criquets et sauterelles)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Chorthippus albomarginatus</i>	-	stricte
<i>Chorthippus binotatus algoaldensis</i>	-	stricte

Poissons et écrevisses

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Anguilla anguilla</i>	Anguille	remarquable
<i>Barbus meridionalis</i>	Barbeau méridional	stricte

Reptiles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Déterminance
<i>Elaphe longissima</i>	Couleuvre d'Esculape	remarquable
<i>Psammodromus algirus</i>	Psammodrome algire	remarquable
<i>Timon lepidus</i>	Lézard ocellé	stricte
<i>Zamenis longissimus</i>	-	remarquable

Cette entité de basse montagne constitue un réservoir riche et diversifié pour la faune et la flore. De nombreuses espèces rares ou en régression y sont recensées. Ce patrimoine, dispersé sur l'ensemble du territoire, s'exprime plus spécifiquement au niveau de milieux particuliers tels que les cavités souterraines calcaires pour les chauves-souris, et les parties basses à caractère méditerranéen plus prononcé pour la flore. Au total 6 ZNIEFF de type I ont été retenues pour illustrer les différents enjeux biologiques rencontrés.

Au sein des vastes étendues forestières, quelques espèces floristiques rares sont recensées avec la Pivoine officinale (*Paeonia officinalis* subsp. *microcarpa*), le Silène à fleurs vertes (*Silene viridiflora*), la Clématite droite (*Clematis recta*), une des deux localités connues de l'Hérault, la Pulmonaire des Cévennes (*Pulmonaria longifolia* subsp. *cevennensis*) ou l'Epipactis de Tremols (*Epipactis tremolsii*).

En marge du contexte forestier, l'un des principaux enjeux du territoire concerne les grottes et les chiroptères qui les fréquentent. De nombreuses cavités, surtout localisées au niveau des affleurements calcaires situés dans la vallée du Jaur, sont des refuges importants pour la reproduction ou l'hivernage de neuf espèces patrimoniales. Parmi elles sont à signaler le Rhinolophe euryale (*Rhinolophus euryale*), le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*) et le Murin de Capaccini (*Myotis capaccinii*).

Les crêtes et les versants escarpés des vallons forment des habitats rocheux variés. Ils accueillent des espèces patrimoniales comme de grand intérêt biologique :

- l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), rapace nichant sur les escarpements et barres rocheuses de certaines vallées ;
- l'Arméria de Malinvaud (*Armeria malinvaudii*), plante endémique très rare de la Montagne noire inféodée aux crêtes siliceuses les plus élevées ;
- la Jacinthe améthyste (*Brimeura amethystina*), plante très rare des rocailles calcaires, surtout présente dans les Pyrénées centrales et espagnoles et possédant en Languedoc-Roussillon des populations isolées sur le massif du Bugarach et dans le Minervois.

Les garrigues et les pelouses sèches sont souvent associées à ces milieux rocheux et forment localement des ensembles très riches sur le plan floristique plus particulièrement. Les secteurs calcaires se distinguent par la présence de plusieurs plantes rares comme l'Inule faux-hélienium (*Inula helenioides*), espèce rare des pelouses sèches, le Pissenlit tardif (*Taraxacum serotinum*), la Sabline modeste (*Arenaria modesta*), annuelle des pelouses rocailleuses calcaires ou dolomitiques... Les zones siliceuses ne manquent pas non plus d'intérêt avec des maquis et des landes qui abritent des plantes spécifiques comme le Ciste à gomme (*Cistus ladanifer*), seule station régionale de cet arbuste très rare du sud-ouest de la Méditerranée, l'Hélianthème en ombelle (*Halimium umbellatum* subsp. *umbellatum*), plante à répartition atlantique qui atteint sa limite de répartition orientale en Languedoc-Roussillon, la Gagée de Bohême (*Gagea*



Montagne noire centrale

Identifiant national : 910009323

*La projection utilisée pour le calcul des surfaces est le Lambert II étendu.

bohemica) au niveau de pelouses rocailleuses ouvertes, la Laîche à style bulbiforme (*Carex oedipostyla*), le Trèfle hérissé (*Trifolium hirtum*), le Myosotis de Balbis (*Myosotis balbisiana*), endémique du Massif central. Pour la faune, ces formations herbacées ou arbustives basses sont également des habitats importants pour plusieurs espèces patrimoniales comme :

- le Lézard ocellé (*Timon lepidus*), reptile des pelouses et zones broussailleuses ;
- le Pipit rousseline (*Anthus campestris*), oiseau nichant au sol ;
- Chorthippus binotatus algoaldensis, orthoptère des prairies et pelouses des zones plus élevées ;
- la Mélitée des Linaires (*Melitaea deione*), papillon des prairies d'altitude.

Toutes ces zones de végétation rase ou basse et clairsemée sont des territoires d'alimentation pour les rapaces, notamment pour le Vautour fauve (*Gyps fulvus*) et pour les nombreuses espèces de chiroptères se reproduisant dans ou à proximité de la ZNIEFF.

Les petits cours d'eau qui drainent le massif abritent quelques espèces patrimoniales parmi lesquelles :

- le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*), poisson des cours d'eau méditerranéens ;
- divers odonates dont le Cordulegastre bidenté (*Cordulegaster bidentata*), l'Agrion nain (*Ischnura pumilio*) et le Gomphe à crochets (*Onychogomphus uncatius*).

4. Facteurs influençant l'évolution de la ZNIEFF

Au niveau des bois, les modes de gestion peuvent avoir une forte influence sur le maintien ou la disparition des habitats et des espèces forestières. Les coupes à blanc, l'ouverture de nouvelles pistes, les reboisements monospécifiques (déjà bien présents), l'enlèvement systématique des bois morts et dépérissants sont des sources de perturbation de l'équilibre écologique : impact négatif sur la flore des sous-bois, banalisation du cortège floristique (homogénéité des plantations de résineux), dérangement de l'avifaune...

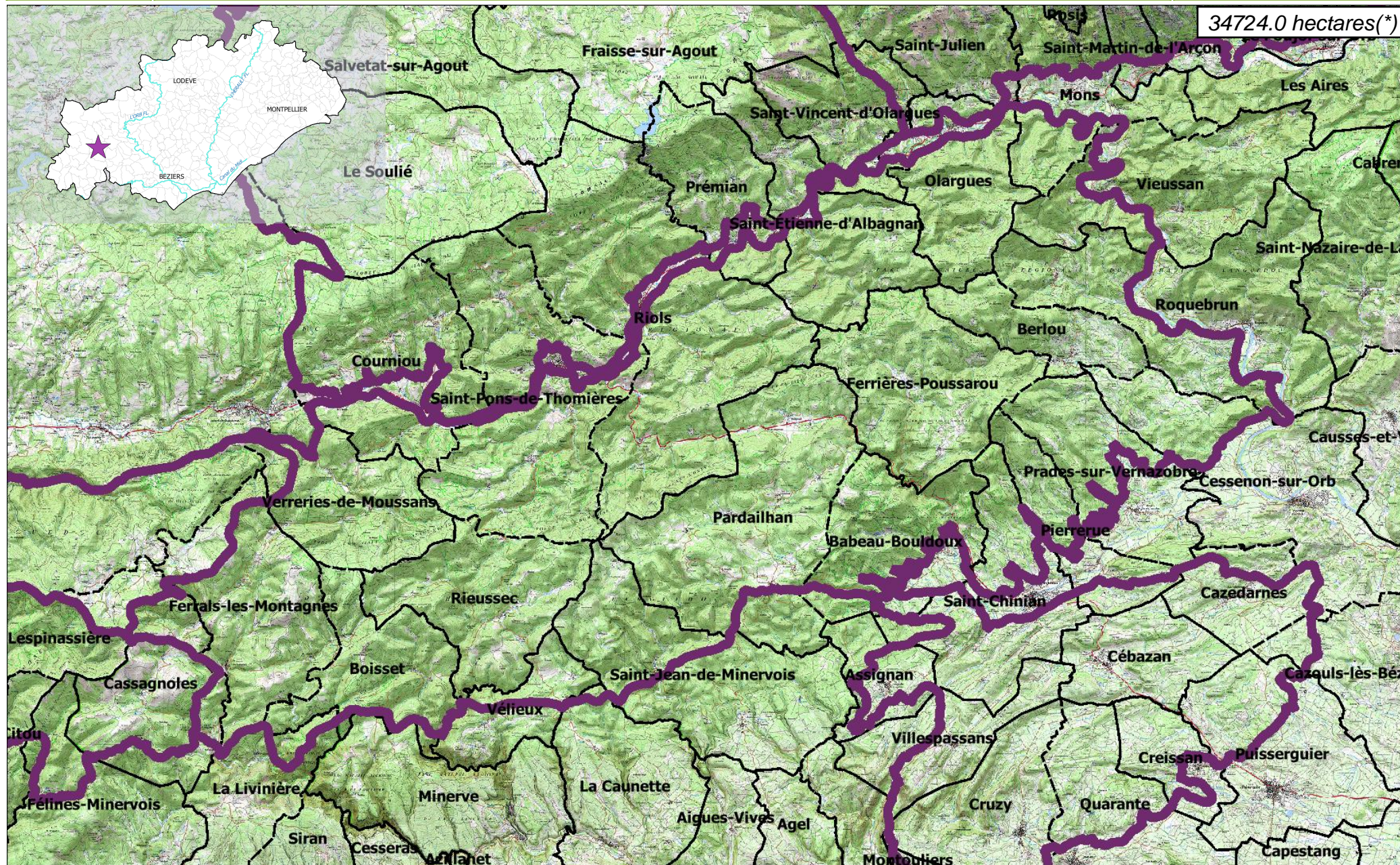
Dans le contexte forestier de la ZNIEFF, les milieux ouverts (pelouses, garrigues, maquis, landes) sont des refuges pour un patrimoine riches en espèces animales et végétales rares. Ces milieux, traditionnellement entretenus par les animaux domestiques, sont aujourd'hui souvent délaissés et en proie à une recolonisation par les espèces ligneuses. Cette dynamique naturelle peut remettre en cause à terme la pérennité du patrimoine naturel qui les caractérise. Le pastoralisme est encore présent sur la zone et peut assurer l'entretien de ces espaces. S'il est pratiqué de manière extensive, avec une charge animale bien répartie sur le territoire, il peut contribuer à contenir ce phénomène naturel. Pour les milieux aquatiques, une attention particulière doit être portée à la qualité physico-chimique des cours d'eau. Tout type de pollution (rejets domestiques ou agricoles) ou d'aménagement perturbant la dynamique des cours d'eau (curage, rectification des berges, déboisement des ripisylves, retenues d'eau...) peut affecter le patrimoine qui leur est inféodé.

Une partie de la ZNIEFF (notamment les grottes à chiroptères) est comprise dans des périmètres Natura 2000 (SIC et ZPS). Cela devrait faciliter la mise en œuvre de mesures favorables au maintien du patrimoine d'intérêt communautaire, et indirectement bénéficier au reste du patrimoine naturel de la zone.

5. Sources documentaires et bibliographie

Montagne noire centrale

34724.0 hectares(*)





ZNIEFF
de type II
n° 3403-0000

Montagne noire centrale

6. Sources des données naturalistes : liste des porteurs de données

ABELA Aude	Groupe de Recherche et d'Information sur les Vertébrés et leur Environnement
Association Caracole	Groupe Ornithologique du Roussillon
Association Charles Flahaut	Institut Méditerranéen d'Ecologie et de Paléoécologie
Association Communale de Chasse Agréée de Mantet	Institut National de Recherche Agronomique
Association Communale de Chasse Agréée de Py	Inventaire des Coléoptères des Alpes-de-Haute-Provence
Association de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques La Gauloise	La belle Verte
Association des Naturalistes d'Ariège	La Cistude
Association Gestionnaire de la réserve naturelle de la vallée d'Eyne	La Découverte
Association Gestionnaire de la Réserve Naturelle de Nohèdes (AGRNN)	La Fario
Association gestionnaire de la Réserve Naturelle de Py	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Aude
Association les Amis de la Massane, gestionnaire de la Réserve de Forêt de la Massane	Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Hérault
Association les taïchous	Ligue pour la Protection des Oiseaux Grands Causses
Association Lozérienne d'Etude et de Protection de l'Environnement	Méandre
Association pour la Caractérisation et l'Etude des Entomocénoses	Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes
Association pour la Connaissance et la Conservation des Milieux Naturels	Muséum National d'Histoire Naturelle - Département Systématique et Evolution - Entomologie
Association Roussillonnaise d'Entomologie	Myotis
Association Saint-Gely Nature	Naturellement votre
Association Tarnaise d'Etudes Karstiques	Observatoire des Galliformes de Montagne
Aude Nature	Observatoire d'Océanographie Biologique de Banyuls-sur-Mer - Laboratoire Arago (CNRS)
Biotope	Observatoire Naturaliste des Écosystèmes Méditerranéens
Cabinet Barbanson Environnement	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage - Délégation du Languedoc-Roussillon
Centre de Biologie et de Gestion des Populations	Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), gestionnaire de la Réserve Naturelle de Jujols
Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive - Laboratoire de Zoogéographie	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de la Lozère
Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Aude
Centre de Découverte du Scamandre	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques de l'Hérault
Centre d'Initiation à l'Ecologie Montagnarde Les Isards	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques des Pyrénées Orientales
Centre National pour la Recherche Scientifique	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Gard
Centre Ornithologique du Gard	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques du Languedoc-Roussillon
Centre Ornithologique Rhône-Alpes Ardèche	Office National des Forêts - Cellule d'Etudes Entomologiques
Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement du Pays Narbonnais	Office National des Forêts - Délégation Territoriale Méditerranée
Collectif d'Associations pour la Défense du Bois des Lens	Office Pour les Insectes et leur Environnement
Commune d'Argeles-sur-Mer, gestionnaire de la Réserve Naturelle du Mas-Larrieu	Office Pour les Insectes et leur Environnement du Languedoc-Roussillon
Commune de Mantet, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Mantet	Parc National des Cévennes
Commune de Prats de Mollo la Preste, gestionnaire de la Réserve Naturelle de Prats	PNR du Haut Languedoc
Confédération des Réserves Naturelles Catalanes	Réserve Naturelle de Nyer
Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles	Réserve Naturelle de Roquehaute
Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon	Rutilans
Conservatoire des Sites Lozériens	Salsepareille
Echos Nature	Société Civile Forestière (SCF) Ecureuil de Py et de Rotja
Ecole Pratique des Hautes Etudes	Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nîmes et du Gard
Ecole supérieure d'Agriculture de Purpan	Société Entomologique de France
Ecologistes de l'Euzière	Société Entomologique du Languedoc
Entente Interdépartementale pour la Démoustication	Société Entomologique du Nord de la France
Espace Nature Environnement	Société Française d'Orchidophilie
Etudes naturalistes	Société Française d'Orchidophilie du Languedoc
Fédération Aude Claire	Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères
Fédérations Départementales des Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques	Spéléologues Anonymes
Gard Nature	Station Biologique de la Tour du Valat
Goupil Connexion	Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise
Groupe Chiroptères de Midi Pyrénées	Zerynthia
Groupe Chiroptères de Provence	
Groupe Chiroptères du Languedoc - Roussillon	
Groupe de Recherche et de Protection des Libellules Sympetrum	